

# Enseignement optionnel ARTS : Cinéma Audio-visuel



LYCÉE POLYVALENT  
**JEAN-BAPTISTE  
DUMAS**

## De quoi s'agit-il ?

C'est un enseignement artistique de **trois heures par semaine** qui permet de découvrir le cinéma sous toutes ses formes, d'étudier le langage des images et de créer ses propres réalisations. Il est ouvert à l'ensemble des techniques de représentations animées et sonores. Il accueille les formes et genres cinématographiques et audiovisuels les plus variés et les plus novateurs.

## Au programme ?

- Découvrir les caractéristiques des grands genres cinématographiques,
- Découvrir les grandes étapes de l'histoire du cinéma
- Analyser des images variées afin de devenir un spectateur averti,
- Apprendre à maîtriser les outils de production des images et des sons,
- Fabriquer toutes sortes de plans (unité de base de l'écriture cinématographique),
- Elaborer et réaliser en équipe des exercices filmiques et une réalisation complète.



## Pour qui ?

Cet enseignement est ouvert à tous les élèves de seconde désireux de pratiquer le cinéma, d'enrichir leur culture et leur imaginaire, de développer leur sensibilité artistique, de découvrir les différentes facettes du cinéma.

## Comment ?

Au lycée Jean-Baptiste Dumas, cet enseignement est fondé sur un partenariat avec l'association culturelle Festival Cinéma d'Alès, **Itinérances**. Il est dispensé par des enseignants qualifiés, secondés par des intervenants professionnels. Il alterne apprentissage théorique et pratique artistique (écriture de scénario, exercices de mise en scène, tournages avec du matériel semi-professionnel, montage virtuel à l'aide de différents logiciels, etc).



Plus d'informations sur :



LPO JBD



Insta @lyceejbd



ce.0300002p@ac-montpellier.fr



1 Place de Belgique  
30100 ALES



+33 4 66 78 23 23

Chaque année, l'option Cinéma Audiovisuel permet en outre aux élèves de participer au festival de cinéma, **Itinérances**, durant une semaine (au programme spécial "Jeune Public", au Jury de la compétition des courts-métrages ou encore au Journal du Festival "Toute la ville en parle"...).

L'option Cinéma Audiovisuel travaille régulièrement avec d'autres instances culturelles de la ville d'Alès : l'association *Les Amis de la Nuit des Camisards*, le Centre Hospitalier d'Alès, le Cratère, le Palais de Justice, la MNE-RENE (Maison de la Nature et de l'Environnement), le musée PAB...

Elle participe également activement à la vie de l'établissement : clips de prévention réalisés pour la journée contre le SIDA, pour la journée contre le Harcèlement Scolaire, pour Ecoday...

Elle remporte régulièrement des prix à différents concours:



*Prix au Cinemed de Montpellier*



*Double prix au concours contre le Harcèlement*

Une mise à jour régulière des projets est proposée dans l'Onglet : les actualités de l'option CAV  
<http://www.lyc-dumas-ales.ac-montpellier.fr/actualite-de-l-option-audiovisuelle>

## Et après la Seconde ?

L'enseignement cinéma-audiovisuel peut être poursuivi **en première et terminale sous deux formes:**

- Un enseignement de spécialité de 4h par semaine en Première et de 6h par semaine en Terminale
- Un enseignement optionnel de trois heures par semaine ouvert aux élèves de toutes séries.

Dans tous les cas, elle donne lieu à une évaluation au baccalauréat.

**NB:** à partir de la 1<sup>ère</sup>, les élèves ont la possibilité de cumuler l'enseignement de spécialité et l'enseignement optionnel.

## Et après le BAC ?

L'enseignement Cinéma-audiovisuel prépare à des **orientations** dans les domaines:

- de la communication
- de l'animation sociale et culturelle
- de l'enseignement
- de la culture et de l'art...

Il peut **se poursuivre** :

- à l'Université
- en BTS
- en IUT
- dans des Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (FEMIS...)
- Informations complémentaires sur le site de l'ONISEP-onglet : *Après le Bac*